

Correspondance

Autor(en): **Porret, E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **16 (1928)**

Heft 296

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259551>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'autre part toute la variété des travailleuses sociales proprement dites (directrices d'œuvres et d'institutions diverses, etc.) incarnent ce côté de la tâche sociale de la femme.

Il se fait en outre une œuvre d'éducation de la femme par la femme dans les associations féminines de types si variés qui pullulent sur notre soi, depuis la petite société locale, « Union des Femmes », « Réunion de Mères », ou simplement « Société de Couture paroissiale » même, jusqu'à nos grandes Fédérations nationales: *Utilité publique, Alliance, Relevement moral, Suffrage* (par ordre d'ancienneté). Et nous ne saurions omettre le mouvement tout récent des Associations de jeunes, prédestiné, croyons-nous avec l'auteur, à une action d'éducation mutuelle de haute valeur (Eclairceuses, Gymnasiennes, Unionistes, *Sempacherinnen*, etc., etc.): groupements de jeunes filles entre elles et aussi groupements mixtes, tel que le Mouvement de la Jeunesse suisse romande, pour ne parler que de ce que nous connaissons bien.

Et la conclusion de tout cela? La conclusion, c'est que notre petit pays fait un grand et louable effort pour l'éducation et l'instruction de ses filles comme de ses fils. Mais, il faut bien le constater, dans cet effort, malgré de grands progrès réalisés, la femme, la jeune fille, la fillette, n'a pas encore tout son dû. Ainsi que le constate M^{lle} Evard, après M^{me} Pieczynska et d'autres femmes d'élite, « la jeunesse féminine demeure pré-teritée, car les écoles officielles créées pour les jeunes filles ont été conçues et sont généralement conduites par des hommes et elles ne satisfont qu'imparfaitement le psychisme féminin ». C'est pourquoi les femmes d'avant-garde réclament des modifications. D'entre les lacunes de l'éducation féminine actuelle, M^{lle} Evard souligne une fois de plus: « l'éducation « physique mal adaptée, la formation civique rarissime, l'éducation religieuse archaïque ou absente, l'enseignement ménager trop peu répandu, la place trop restreinte faite aux choses de la femme (économie domestique, puériculture, pédagogie familiale), et aux choses de l'actualité (*Lebenskunde*), une instruction dispersée ou surchargée, au détriment de la formation morale et de l'élevation de la femme, « enfin des méthodes trop anciennés, dans la famille et « à l'école.

En conséquence de ces constatations, l'auteur suggère de nouvelles orientations et spécialisations pour les éducatrices de carrière, au fur et à mesure que les circonstances le permettront, et elle appelle de ses vœux en terminant la création d'un *Office central suisse de l'Education féminine*, pendant de l'Office central pour les Professions féminines qui, créé il y a peu d'années, sous l'impulsion de l'Alliance de Sociétés féminines, est actuellement subventionné par toutes les grandes Associations féminines, ainsi que par des Associations mixtes et — *last not least!* — par le Département fédéral de l'Economie publique. Il rend aujourd'hui déjà de si grands services que l'on ne pourrait plus s'en passer. M^{lle} Evard compte beaucoup sur les suggestions de la Saffa dans tout ce qui touche au vaste domaine de l'éducation pour solliciter l'effort individuel, et peut-être même gouvernemental, dans le sens des réformes souhaitées. A notre époque de « rationalisation », cet effort s'impose, dans l'intérêt du pays tout entier bien plus encore que dans l'intérêt de la femme elle-même — et cela nous ôte toute timidité pour réclamer cet effort et ces réformes.

E. SERMENT,
Présidente de la Commission d'Education
de l'Alliance nationale de Sociétés féminines.

CORRESPONDANCE

Neuchâtel, 30 novembre 1928.

Mademoiselle la rédactrice du *Mouvement Féministe*,
Mademoiselle,

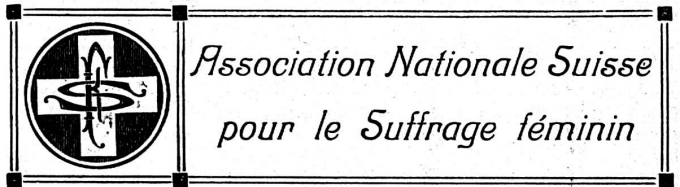
M^{me} le Dr Olivier attire mon attention sur une erreur contenue dans mon compte-rendu de l'Assemblée de l'A.S.S.F. à Berne (*Mouvement Féministe* du 12 octobre, p. 146): ce n'est pas tout à fait « sans succès » que le Comité Central et d'autres Sociétés sont intervenus à l'occasion de la loi fédérale sur la tuberculose,

afin que les instituteurs révoqués pour cause de maladie soient indemnisés. Si le principe de l'obligation n'a pas été admis, de peur du refus de plusieurs cantons, on a dit: « les cantons pourront indemniser... etc. » Comme la Confédération rembourse le 50 % de cette dépense, il est à prévoir, — et le fait s'est déjà produit — que les instituteurs malades des cantons récalcitrants réclameront, et qu'ils obtiendront satisfaction.

Je suis heureuse de pouvoir corriger mon appréciation trop pessimiste, et de constater que les démarches du Comité Central n'ont pas été vaines!

Veuillez, Mademoiselle, croire à mes sentiments dévoués.

E. PORRET.



VI^{me} Réunion annuelle des Présidentes de Sections.

La meilleure preuve de l'intérêt que présentent ces réunions annuelles, comme de l'utilité de ce contact entre celles qui maintiennent à travers la Suisse la flamme de la cause suffragiste, est la forte participation à la séance qui avait été convoquée le 25 novembre dernier, à Berne, par les soins des deux initiatrices et organisatrices dévouées de ces rencontres, M^{lle} Lucy Dutoit et M^{me} Vischer-Alioth. En effet, 27 Sections et sous-Sections s'étaient fait représenter par 34 personnes, si bien que la salle obligeamment mise à notre disposition par le « Daheim » était pleine à craquer, et que la proposition a été formulée de convoquer l'an prochain les présidentes dans un local plus vaste. Espérons que cette fois alors ne manqueront pas à l'appel les Sections du Jura neuchâtelais, qui ne sont pourtant certes pas parmi les plus éloignées, et dont on comprend mal l'absence quand on a vu Frauenfeld et Schaffhouse, Weinfelden et Saint-Gall répondre « présentes » à l'appel. En outre, la bienvenue a été dite à la Benjamine de l'A.S.S.F., Monthey, dont on a été tout heureux d'accueillir la représentante pour cette première prise de contact des suffragistes valaisannes organisées avec notre mouvement.

A l'ordre du jour figuraient deux rapports ayant trait à la préoccupation essentielle des Sections locales, parce qu'elles seules sont à même d'en appliquer les différents systèmes: la propagande. En effet, soit M^{lle} Zwahlen (Aigle), qui a présenté un travail plein d'idées sur *Les nouvelles méthodes de propagande*, complété par des suggestions étudiées de M^{me} Schwyzer (Lucerne), soit M^{me} Wacker (Bienne), qui a apporté un plan ingénieux pour amener les membres de chaque Société à collaborer de façon plus effective aux travaux du Comité, ont mis en lumière ainsi la nécessité pour nos Associations suffragistes locales de renforcer leurs effectifs, d'étendre leur rayonnement, de constituer des groupements vivants et actifs. Il est un peu dommage que certaines de ces suggestions n'aient pas été discutées de façon plus approfondie, comme elles l'auraient mérité. M^{me} Leuch a ensuite fait un exposé extrêmement clair et complet des préparatifs en cours pour le lancement de la grande pétition en faveur du suffrage féminin sur le terrain fédéral, dont il est question plus haut; et M^{lle} Gourd a apporté des précisions, qui ont paru intéresser vivement l'auditoire, sur le Congrès de Berlin. Enfin, M^{me} Leuch a encore raconté en détail les impressions recueillies à la Saffa sur la mentalité suffragiste ou anti-suffragiste du public qui a visité le stand de l'A.S.S.F.; et, comme en dépit de cet ordre du jour si chargé, du temps était resté disponible, des échanges de vue ont pu avoir lieu sur le suffrage ecclésiastique dans différents cantons (le Grand Conseil bernois venant précisément de refuser, à l'occasion de la revision de la loi sur les élections pastorales, d'étendre aux femmes le droit d'élire les pasteurs, ce qui nous paraît de fâcheux augure pour la discussion de la motion Vogel sur le suffrage féminin cantonal et communal), sur des questions d'administration intérieure de l'A.S.S.F., etc., etc. Peut-être même a-t-il été agité trop de sujets, et la discussion gagnerait-elle à être davantage concentrée. Mais ce sont là des défauts d'organisation qui peuvent facilement être corrigés, alors que subsistent toujours l'utilité si grande et la valeur de ces rencontres entre femmes luttant contre les mêmes difficultés pour la même idée.

Une assistante.